

NEWTREE - Société Anonyme
Boulevard du Souverain 24 - 1170 Bruxelles
Registre des Personnes Morales (Arrondissement judiciaire de Bruxelles) sous le numéro 0474.468.867

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

Nous avons l'honneur de vous informer de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la S.A. Newtree qui aura lieu le mardi 7 juin à 17 heures à son siège social.

L'Assemblée se tiendra le mardi 7 Juin à 17h (Boulevard du Souverain 24 à 1170 Bruxelles) en présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'être présentes. Les actionnaires pourront uniquement participer en votant physiquement lors de cette assemblée ou par procuration. Les formulaires de vote par procuration sont disponibles sur le site internet de la société ou sur simple demande à l'adresse info@newtreeimpact.com. Le formulaire de vote par procuration, accordée au président de l'Assemblée, en utilisant le formulaire établi par la Société doit parvenir à la Société au plus tard le premier Juin 2022.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021**
Proposition d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021 présentés par le conseil d'administration.
- 2. Affectation du résultat**
Proposition d'approuver l'affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs**
Proposition de donner décharge, par vote spécial, aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.
- 4. Démission et nomination d'administrateurs**
Proposition de renouveler pour une durée d'un (1) an expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de juin 2023 appelée à approuver les comptes de l'exercice social 2022, le mandat de l'administrateur délégué de TREETOP SPRL, représentée par son gérant Monsieur Benoît DE BRUYN, ainsi que les mandats d'administrateur de Madame Emilie DALLEMAGNE et de Messieurs Pascal HOUSSIN, Thibaud DE SAINT-QUENTIN, Michael BAUM, Udaiyan JATAR et de Raymond VAXELAIRE.

FORMALITES D'ADMISSION

Conformément aux articles 27 et 28 des statuts de la Société, le droit pour un actionnaire de voter à l'Assemblée est subordonné au respect de l'ensemble des formalités décrites ci-après :

- A. L'enregistrement de la propriété des actions au nom de l'actionnaire au plus tard le mercredi 1er Juin à vingt-quatre heures (heure belge) (la Date d'Enregistrement), de la manière suivante :
 - a. Pour ce qui concerne les actions nominatives, par l'inscription de ces actions au nom de l'actionnaire dans le registre des actions nominatives de la Société ;
 - b. Pour ce qui concerne les actions dématérialisées, par l'inscription de ces actions au nom de l'actionnaire dans les comptes d'un teneur de compte agréé ou d'un organisme de liquidation. Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent demander à leur institution financière de délivrer un certificat indiquant le nombre d'actions dématérialisées inscrites au nom de l'actionnaire dans ses comptes à la Date d'enregistrement ;
- B. La notification écrite par l'actionnaire de son intention de participer à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions pour lesquelles il ou elle a l'intention de voter. La Société doit recevoir la confirmation par voie postale ou E-mail au plus tard le premier Juin à minuit (heure belge), en utilisant le formulaire établi par la Société. Ce formulaire peut être obtenu sur simple demande à l'adresse info@newtreeimpact.com

Seules les personnes qui sont actionnaires de la Société à la Date d'Enregistrement auront le droit de participer et de voter à l'Assemblée.

QUESTIONS

Conformément à l'article 7 :139 du Code belge des sociétés et associations, les actionnaires qui ont procédé aux formalités d'admission à l'assemblée peuvent soumettre des questions écrites concernant les points inscrits à l'ordre du jour aux administrateurs, dès la publication de cette convocation. Les questions doivent être envoyées à la Société par E-mail (info@newtreeimpact.com) au plus tard le 3 Juin à 15 heures.

MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS

Les comptes annuels et les documents que la loi requiert de mettre à la disposition des actionnaires en même temps que la présente convocation sont disponibles sur le site interne (www.newtreeimpact.com), en ce compris le formulaire de vote par procuration et le formulaire de désignation d'un mandataire. Les actionnaires peuvent également prendre connaissance de tous les documents que la loi requiert de mettre à leur disposition, les jours ouvrables et pendant les heures normales d'ouverture des bureaux, au siège de la Société (Boulevard du Souverain 24 à 1170 Bruxelles).

COMMUNICATIONS À LA SOCIÉTÉ

Les questions écrites préalables concernant les sujets à l'ordre du jour, les formulaires de vote par procuration, toute attestation et tout autre document qui doit être communiqué à la Société en vertu de la présente convocation **doivent** exclusivement être adressés à info@newtreeimpact.com (ou Newtree SA/NV – Boulevard du Souverain 24 à 1170 Bruxelles) selon les modalités spécifiées dans la présente.

Pour le Conseil d'Administration

TREETOP SPRL/BVBA
Administrateur Délégué
Benoît de Bruyn, Gérant

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **NEWTREE**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Boulevard du Souverain N° : 24 Boîte :
Code postal : 1170 Commune : Watermael-Boitsfort
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet : www.newtreeimpact.com
Adresse e-mail : info@newtreeimpact.com

Numéro d'entreprise 0474.468.867

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 20-04-2022

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 07-06-2022

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-cap 6.2, A-cap 6.3, A-cap 6.5, A-cap 6.6, A-cap 6.7, A-cap 6.9, A-cap 8, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

Ce document imprimé n'est pas destiné à être déposé auprès de la Banque nationale de Belgique.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DALLEMAGNE Emilie

Rue Raikem 11
4000 Liège
BELGIQUE

BAUM Michael

Shady Lane PO Box 724 64
CA 94957 Ross
ETATS-UNIS

HOUSSIN Pascal

Rue Frédéric Clément 25
F-92380 Garches
FRANCE

VAXELAIRE Raymond

Avenue de Tervuren 290/BD32
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

DE SAINT-QUENTIN Thibaud

Rue de Naples 51
F-75008 Paris
FRANCE

JATAR Udaiyan

Byrnwyck Rd 1167
GA 30319 Atlanta
ETATS-UNIS

TREETOP

0863833795
Boulevard du Souverain 68 8
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	<u>5.355,72</u>	<u>10.500,79</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>4.005.114,69</u>	<u>1.166.009,37</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	9.632,83	134.160,63
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	0	23.128,25
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		22.140,68
Mobilier et matériel roulant		24		987,57
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	3.995.481,86	1.008.720,49
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>522.885,16</u>	<u>1.073.873,51</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		216.379,9
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	10.428,79	570.167,29
Créances commerciales		40		520.243,52
Autres créances		41	10.428,79	49.923,77
Placements de trésorerie		50/53		12.692,73
Valeurs disponibles		54/58	504.604,62	268.012,62
Comptes de régularisation		490/1	7.851,75	6.620,97
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>4.533.355,57</u>	<u>2.250.383,67</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>4.506.711,16</u>	<u>2.118.264,71</u>
Apport		10/11	4.704.069,32	2.259.885,24
Capital		10	2.119.596,67	1.376.352,19
Capital souscrit		100	2.119.596,67	1.376.352,19
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11	2.584.472,65	883.533,05
Primes d'émission		1100/10	2.584.472,65	883.533,05
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	16.799,8	16.799,8
Réserves indisponibles		130/1	16.799,8	16.799,8
Réserve légale		130	16.799,8	16.799,8
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-214.157,96	-177.582,89
Subsides en capital		15		19.162,56
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>26.644,41</u>	<u>132.118,96</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	<u>26.644,41</u>	<u>132.118,96</u>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	24.270,04	123.360,89
Fournisseurs		440/4	24.270,04	123.360,89
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		9,95
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	2.374,37	8.085,97
Impôts		450/3	173,18	650,8
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.201,19	7.435,17
Autres dettes		47/48		662,15
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>4.533.355,57</u>	<u>2.250.383,67</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute (+)/(-)		9900	-29.695,77	58.007,65
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	8.803,26	52.453,39
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.576,25	60.984,1
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		10.029,46
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	15.007,44	29.539,55
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		85.440,87
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-55.082,72	-180.439,72
Produits financiers	6.4	75/76B	19.162,59	23.220,33
Produits financiers récurrents		75	19.162,59	23.220,33
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	19.162,59	10.837,44
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	654,94	20.239,75
Charges financières récurrentes		65	654,94	8.140,85
Charges financières non récurrentes		66B		12.098,9
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-36.575,07	-177.459,14
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		123,75
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-36.575,07	-177.582,89
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-36.575,07	-177.582,89

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-214.157,96	-8.198.739,55
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-36.575,07	-177.582,89
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-177.582,89	-8.021.156,66
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		8.021.156,66
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-214.157,96	-177.582,89
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	714.980,33
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	10.370	
Cessions et désaffectations	8039	714.980,33	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	10.370	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	580.819,7
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	737,17	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109	580.819,7	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	737,17	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	9.632,83	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	164.814,89
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179	164.814,89	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	141.686,64
Mutations de l'exercice			
Actés	8279		
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	141.686,64	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	0	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	5.841.731,76
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	3.695.481,86	
Cessions et retraits	8375	5.541.731,76	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	3.995.481,86	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	4.833.011,27
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	4.833.011,27	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	0	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	3.995.481,86	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	1	2,9
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		85.440,87
(66B)		12.098,9
6502		

RÈGLES D'ÉVALUATION

1) Frais d'établissement et de restructuration

Les frais relatifs à la constitution, à une modification importante de la structure de l'entreprise ou de son mode de financement (augmentation de capital, émission d'emprunt obligataire) sont pris en charge en une fois.

Toutefois, les frais affectant significativement la réorganisation de l'entreprise sur une période supérieure à un an seront amortis prorata temporis sur une période de 3 à 5 ans.

2) Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend les immobilisations immatérielles, créées soit grâce à des investissements intellectuels (frais de recherche et de développement, marques et images), soit grâce à l'acquisition de licences (logiciels essentiellement).

Ces immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition lorsqu'elles sont acquises auprès de tiers et à leur coût de revient lorsqu'elles sont constituées par le biais de travaux réalisés par l'entreprise elle-même.

Les amortissements sont calculés prorata temporis suivant la méthode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans maximum, en fonction de la durée probable d'utilisation économique des immobilisations concernées.

Les frais de recherche et de développement sont immobilisés via les comptes 72 lorsque les produits ou procédés recherchés sont arrivés à leur stade de développement, sont identifiables et ont de très sérieuses chances de réussite technique et commerciale.

Les frais encourus au stade préalable de la recherche sont eux pris en charge.

3) Immobilisations corporelles

Cette rubrique comprend les biens acquis par l'entreprise et qui sont engagés de manière durable dans l'activité de celle-ci. Ces biens sont comptabilisés individuellement à leur prix d'achat. Les frais accessoires au prix d'achat sont portés à l'actif.

Les immobilisations dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements et, le cas échéant, de réduction de valeur. Les frais accessoires sont amortis de la même manière et au même rythme que le montant principal de la valeur d'investissement des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés prorata temporis suivant la méthode linéaire sur une période variant en fonction de la durée probable d'utilisation économique et technique des immobilisations concernées.

Actifs	Méthode	Taux en %	
		Principal	Frais accessoires
		Min – Max	Min – Max
Frais d'augmentation de cap.	L	33 - 33	33 - 33
R&D	L	33 - 25	33 - 25
Marque	L	33 - 20	33 - 20
Logiciels & site internet	L	33 - 33	33 - 33
Image produits	L	33 - 33	33 - 33
Machines	L	20 - 20	20 - 20
Outillage	L	25 - 25	25 - 25
Mobilier et matériel de bureau	L	50 - 20	50 - 20
Matériel roulant	L	20 - 20	20 - 20

4) Immobilisations financières

Les participations dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les frais accessoires d'acquisition sont imputés directement à charge du résultat.

Le conseil d'administration examine chaque année la valeur des participations dans l'éventualité de moins-values durables.

5) Stock

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Le prix moyen est obtenu, pour chaque type de bien, en divisant le total des achats effectués durant une période par la quantité totale sur laquelle portent ces achats. Par valeur d'acquisition, nous entendons le coût de revient. Celui-ci comprend le prix d'acquisition des matières premières, consommables et fournitures et les coûts de fabrication directement imputables.

Une réduction de valeur est imputée si la valeur de réalisation ou de marché est inférieure à cette valeur d'acquisition.

6) Créances commerciales

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale à l'actif du bilan. Des réductions de valeur sont appliquées individuellement si leur recouvrement partiel ou total paraît douteux.

7) Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs auprès des institutions financières sont évalués à leur valeur nominale.

8) Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir des frais nettement circonscrits quant à leur nature, certains ou probables, et indéterminés quant à leur montant.

9) Devises

La société tient sa comptabilité en euro.

Les transactions effectuées dans une autre devise que l'euro sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date de transaction.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
NEWTREE GROUP 0768851692 Société anonyme Boulevard du Souverain 68 8 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE					2021-12-31	EUR	1.041.764	-645.795

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;

D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	1		1	2,9
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.240		1.240	2.607
Frais de personnel	102	8.803,26		8.803,26	52.453,39

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	1		1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1		1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1		1
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1		1
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2		2
305	1		1

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	



Newtree S.A. / N.V.
Boulevard du Souverain 24 – 1170 Brussels

TVA/BTW 0474.468.867
RPM/RPR Bruxelles/Brussel

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 MAI 2021**

Ont pris part à la délibération

- TreeTop BVBA représentée par Monsieur Benoît DE BRUYN, Gérant
- Monsieur Thibaud DE SAINT-QUENTIN
- Monsieur Pascal HOUSSIN
- Monsieur Raymond VAXELAIRE
- Monsieur Michael BAUM
- Monsieur Udaiyan JATAR
- Madame Emilie DALLEMAGNE

La séance est ouverte à 18h sous la présidence de TreeTop BVBA, représenté par Monsieur Benoît DE BRUYN.

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport du conseil d'administration sur les comptes clôturés au 31 décembre 2021.**
- 2. Rémunération des administrateurs indépendants.**
- 3. Démission et nomination d'administrateurs.**

DECISIONS

Le conseil d'administration s'est prononcé à l'unanimité sur les points suivants :

1. Rapport du conseil d'administration sur les comptes clôturés au 31 décembre 2021

Le Conseil approuve le bilan et le compte de résultat suivant schéma légal.

2. Rémunération des administrateurs indépendants

Le Conseil décide de ne pas rémunérer les administrateurs indépendants pour l'exercice 2021.

3. Renouvellement du mandat de l'administrateur délégué et des administrateurs

Le conseil propose de renouveler pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de juin 2023 appelée à approuver les comptes de l'exercice social 2022, le mandat de l'administrateur délégué de TreeTop SPRL, représentée par son gérant Monsieur Benoît DE BRUYN, ainsi que les mandats d'administrateur de Messieurs Pascal HOUSSIN, Thibaud DE SAINT-QUENTIN, Michael BAUM, Udaiyan JATAR, Raymond VAXELAIRE et de Madame Emilie DALLEMAGNE.

TreeTop BVBA, Benoît DE BRUYN (Gérant)

DocuSigned by:
Benoît de Bruyn
4AAE9DEBB1E740F...

Pascal HOUSSIN

DocuSigned by:
Pascal HOUSSIN
24DB2479E363429...

Thibaud DE SAINT-QUENTIN

DocuSigned by:
Thibaud de Saint-Quentin
BD8E8C9A57ED429...

Raymond VAXELAIRE

DocuSigned by:
[Signature]
59B6200D72F1476...

Michael BAUM

DocuSigned by:
[Signature]
121FFABB5CE948B...

Udaiyan JATAR

Emilie DALLEMAGNE

DocuSigned by:
Emilie Dallemagne
03B41C706E644C4...

DocuSigned by:
Udaiyan Jatar
700390D789664F8...